

Gaëtan GORCE
Député de la Nièvre
Vice Président du Groupe socialiste, radical et citoyen

Monsieur Bernard KOUCHNER
Ministre des Affaires étrangères
1 quai d'Orsay 75007 PARIS

Paris, le jeudi 1er juillet 2010,

Monsieur le ministre,

Le ministre tchadien des Droits de l'Homme a annoncé hier que le Tchad acceptait enfin d'ouvrir l'enquête sur la disparition d'Ibni Oumar Mahamat Saleh à des observateurs internationaux. Je me réjouis de cette avancée et vous remercie d'y avoir contribué, même s'il a fallu toute la vigilance de notre Assemblée pour que ces premiers progrès sur le chemin de la vérité puissent être enregistrés.

Lors de son audition par la Commission des Affaires étrangères, notre ambassadeur au Tchad, Monsieur Bruno Foucher avait indiqué que les conclusions de l'enquête seraient connues début juillet. Au regard de ces nouveaux développements et des aléas récents qu'a connus la procédure judiciaire, je suppose que cette date n'est plus d'actualité.

Pour autant, l'urgence reste entière. C'est la raison pour laquelle je souhaiterais connaître les conditions dans lesquelles les observateurs internationaux annoncés seront appelés à travailler.

Dans la discussion que vous avez eu avec le représentant du gouvernement tchadien, avez-vous pu préciser ces modalités? Un calendrier a-t-il également été fixé?

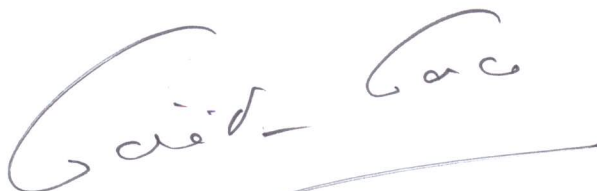
La solution la plus satisfaisante consisterait, me semble-t-il, à faire en sorte que ces observateurs proviennent des mêmes instances que celles sollicitées pour la commission d'enquête en 2008, à savoir en particulier l'Organisation internationale pour la Francophonie et l'Union européenne, et que ces personnalités soient dotées d'un budget pour se rendre très rapidement sur place afin de faire un point sur la situation et éviter un nouvel enlisement du dossier.

Je ne doute pas que vous partagez ces préoccupations et serais heureux de prendre connaissance de la façon dont vous êtes convenu avec le Tchad de les concrétiser.

J'observe enfin que le ministre tchadien des Droits de l'Homme, à la différence de précédents propos officiels, a écarté de lui-même tout reproche d'ingérence en indiquant que la mise à jour de la vérité dans cette affaire était au contraire de nature à améliorer « l'environnement politique au Tchad ». Cette nouvelle approche devrait vous donner un regain d'énergie pour que nous puissions enfin, après deux ans de débats et d'interpellations, aider ce dossier à trouver sa véritable conclusion.

Je vous prie de croire, Monsieur le ministre des Affaires étrangères, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

et cordiaux



Gaëtan GORCE
Député de la Nièvre